Exemple de texte de publication au Bulletin officiel

Information publique sur le programme d’équipement de la zone à bâtir (art. 14 LcAT)

Avril 2025 (version 1.0)

**EN-TÊTE COMMUNAL**

**COMMUNE DE [*Nom de la commune*]**

**Information publique sur le programme d’équipement de la zone à bâtir**

En application des articles 14 LcAT et 19 LAT, le Conseil communal met en consultation publique le programme d’équipement de la zone à bâtir durant 30 jours, soit du [x] au [x].

Le dossier peut être consulté [sur rendez-vous (numéro de téléphone)] au bureau communal [nom du service] durant les heures d’ouverture officielles [jours/heures] des bureaux ou sur le site internet communal [lien].

Les observations peuvent être adressées par écrit au conseil municipal dans les 30 jours dès la présente publication.

 **L’Administration communale**

**Le [*date*]**

**PIED DE PAGE COMMUNAL**